



Intervention CA 14 décembre 2020

Le gouvernement a lancé un plan 60 000 logements étudiants mais cela reste nettement insuffisant. Combien de constructions sont réalisés par l'Etat? Sans nul doute très peu, voir aucun.

Ce plan consiste en réalité à ce que les CROUS se débrouillent pour trouver des logements et la réponse de ceux-ci consiste à faire appel à des consortiums privés style AXENTIA qui ont naturellement pour but de satisfaire leurs actionnaires, c'est à dire, pour ce qui nous concerne, à faire du profit au détriment des étudiants et des CROUS tout comme il le font dans les EPHAD.

De même, l'entretien des bâtiments loués sont à la charge du locataire, en l'occurrence le CROUS.

Le CROUS de Nantes pourra t'il obtenir des créations de postes pour réaliser cet entretien? La CGT considère que non et que le CROUS fera appel, comme trop souvent, à des entreprises privées. Ce que nous n'acceptons pas.

Nous avons pu nous rendre compte sur le terrain que l'entretien effectué par ces entreprises est très mal réalisé et qu'il y a un contraste évident avec un entretien réalisé par des personnels CROUS.

En conséquence, pour ces raisons, la CGT votera contre et appelle les membres du CA à faire de même.

On va sans doute encore nous répondre que la CGT n'a pas le monopole du cœur et que les gouvernants font tout pour améliorer les conditions de vie dans la fonction publique. Pour preuve, l'augmentation de salaire des enseignants et des personnels hospitaliers (augmentations qui, en réalité, sont insuffisantes et sélectives).

Le syndicat CGT votera contre ce budget initial 2021 qui perdure dans la rigueur depuis de trop nombreuses années.

Le constat aujourd'hui est que le gouvernement actuel et la Ministre de l'éducation supérieure, tout comme leurs prédécesseurs, n'en n'ont cure de la vie étudiante, que la Présidente du CNOUS est totalement dédaigneuse des organisations syndicales représentantes des personnels (incapable d'honorer entièrement les réunions d'instance de sa présence).

L'État persévère dans le désengagement: subvention qui était à hauteur de 60% il y a plusieurs années est passée au environ de 25%.

Nous constatons une masse salariale stagnante, des effectifs en baisse proportionnellement à l'ouverture de structures et de ce fait un accroissement de la politique d'externalisation de certaines tâches.



Nous rappelons le fait que le CROUS de Nantes a du rendre 40 postes (non utilisés **volontairement** pour appliquer cette politique rigoriste instituée sous les gouvernements Sarkozy et Hollande).

Ce gouvernement s'est engagé, du fait de la crise actuelle, à compenser les pertes financières et ne respecte pas ses engagements d'où des prélèvements successifs sur le fond de roulement.

Sur les objectifs du CROUS: ce budget initial nous montre une volonté persistante à vouloir faire du profit sur le dos des étudiants et des personnels (restauration diversifiée plus onéreuse pour les étudiants et pénible à mettre en place pour les personnels). On ignore les critères temps de travail et effectifs et les personnels doivent produire toujours plus et à moyens constants. La GPEEC qui sera mise en place est un leurre et les organisations syndicales ne seront bien sûr pas écoutées. Toujours sur les objectifs du CROUS concernant les ressources humaines: on parle d'améliorer la situation des personnels et de porter une attention particulière aux agents en difficulté alors qu'on fait le contraire.

Des personnels sont déclarés en inaptitude parce qu'on ignore les conditions de travail et on les licencie.

On a créé le GAST pour prêter attention aux personnels en difficulté mais la Direction ignore volontairement ses préconisations (la CGT a décidé d'en démissionner) .

De même, les problèmes dénoncés en CHSCT par notre syndicat sont balayés d'un revers de la main (nous envisageons maintenant la démission de notre rôle de secrétaire du CHSCT).

Aussi, l'action sociale est au point mort, sous le prétexte que le CNOUS a pris la décision d'harmoniser mais n'avance pas sur le sujet.

Nous rejeterons et combattons toute régression en ce domaine et demanderons la création d'un groupe de travail dès le prochain comité technique pour l'améliorer à hauteur de 3% d'une masse salariale qui elle aussi doit progresser favorablement. Il est légitime d'avoir des objectifs, encore faut-il ne pas les ignorer et obtenir les moyens pour les accomplir! Ce qui est loin d'être le cas. D'où notre rejet de ce budget initial.